
LETTRE D'INFO DU CDS 06

No 3-00 Mai / juin / juillet 2000

Rédacteur : X. Penneç

Res. Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06600 Antibes

Tél. (D) 04 93 95 28 07 (Tr) 04 92 38 76 64 (P) 06 70 63 74 49

Email : Xavier.Penneç@sophia.inria.fr



Agenda région

- **Du 1^{er} au 10 septembre 2000** : camp des SophiTaupes au gouffre Berger ouvert aux membres du CDS.
 - **Samedi 16 septembre 2000** : stage de découverte géologique de l'arrière pays Grassois, organisé par Renaud Carassou.
 - **Dimanche 24 septembre 2000** : fête du sport départementale à Cannes.
 - **Samedi 11 et dimanche 12 novembre 2000** : stage initiation / découverte à la plongée souterraine à la Foux de St Cézaire. Un niveau 2 minimum est requis. Contact : Bernard Gai-Checa.
 - **Automne** : la date du stage réchappe sera fixée après celle de l'exercice secours régional.
 - **Deuxième semestre** : week-end scientifique. Contact : Michel Isnard et Ghislain Perret. En projet avec Eric Gilli et peut être Philippe Audra : un cycle de soirées / week-ends sur la géologie, la géomorphologie...
-

Agenda national

- **Du 24 au 27 août 2000** : festival Spéléovision à la Chapelle-en-Vercors (organisation Luc Henry Fage).
 - **Du 10 au 14 novembre 2000** : 14^e festival international de l'image souterraine au Palais des Festival de Mandelieu (Contact: Patrick Bessueille).
-

Annuaire des clubs 06 et Monaco - Année 2000

ACN - Club Martel (section spéléo du CAF de Nice) (FFS: Q06-018-000)

Adresse: 14 Av. Mirabeau, 06000 Nice (04 93 62 59 99)
Contact: J.M. Roverso (04 93 32 89 67 et 06 81 33 80 11)
Réunion: tous les jeudi soirs de 20h à 22h.

Acro Sport

Adresse: Chez Mr Franco, 66 rue de Rocquebillière, 06300 Nice (04 93 83 96 45)

Aqua Lemon (FFS: Q06-030-000)

Adresse: Chez Nicolas Mayet, 321 avenue de Grasse, 06400 Cannes.

ASBTP Section Spéléo (FFS: Q06-026-000)

Adresse: 42, avenue Gallièni, 06 000 Nice (secrétariat: 04 93 80 62 83)
Contact: Gérard Cappa (04 93 44 21 94)
Réunion: tous les jeudi soirs de 19h30 à 21h30

Association Spéléologique et Alpine (FSGT) (FFS: Q06-025-000)

Adresse: 27 rue Smolet, 06300 Nice
Contact: Alain Bellavia, Le Goiran III, 11 Av. Valentiny, 06100 Nice (04 93 98 32 68)

Aven Club du pays Grassois (FFS: Q06-015-000)

Adresse: Mairie de Gourdon, Pont du Loup, 06620 Gourdon (06 14 55 44 36)
Contact: Didier Sessegolo (04 92 04 18 98)
Réunion: 1^{er} et 3^e mercredi du mois, à 20h30

Club Méditerranéen de Spéléologie (CMS) (FFS: Q06-002-000)

Adresse: 218 Bd du Mt Boron, 06300 Nice
Contact: Thierry Fighiera (04 93 96 36 62)
Lucette Fighiera (04 93 01 72 86)
Réunion: le vendredi soir

CRESPE (FFS: Q98-028-000)

Adresse: Chez J.-C. Nobecourt, 231 Avenue Louis Ravet, Résidence Horizon Marine,
06700 St Laurent du Var
Contact: Jean-Claude Nobecourt (04 93 14 96 65)
Réunion: irrégulièrement

L'Étoile (FFS: Q-06-031-00)

Adresse: Y. Leonard, 26 av. François Goby, 06460 St Vallier de Thiey

G.S.E.M (FFS: Q06-001-000)

Adresse: 11 rue François de Paule, 06300 Nice
Contact: A. Poiret (04 97 13 24 41)

GMRS (FFS: Q98-001-000)

Adresse: 56 bis Bd du Jardin Exotique, Musée d'Anthropologie Préhistorique,
98000 Monaco ((377) 93 50 00 00)
Contact: Raoul Romagnoli ((377) 93 25 13 80)
Réunion: le jeudi à partir de 21h.

	Groupe Spéléo Espace Magnan (FFS: Q06-022-000)
Adresse :	Section Spéléo de l'Espace Magnan, 31 rue Louis de Coppet, Espace Magnan, 06000 Nice
Contact :	Guy Berthoud (04 93 96 89 71) Renaud Carassou-Maillan (04 93 97 54 02, RCarassou@aol.com)
Réunions :	tous les jeudis à 21h

	Groupe Spéléologique de Vence (GSV) (FFS: Q06-016-000)
Adresse :	245 Impasse la Fontete, 06140 Vence
Contact :	Daniel Cavani (04 93 58 19 55)
Réunion :	2 fois par mois, le mercredi a 21h à la salle de réunion de la caserne des pompiers

	Spéléo-club Garagalh (FFS: Q06-023-000)
Adresse :	10 place du tour, 06460 St Vallier de Thiey (04 93 42 78 00)
Contact :	Christian Mellot (04 93 09 12 44)

	Lou Pais (FFS: Q06-003-000)
Adresse :	Les quatre éléments, 2509 Route de la plaine de Caille, 06750 Caille.
Contact :	Gilles Charles (04 93 60 34 51)

	Section INRIA de Spéléo (SIS)
Adresse :	INRIA, AGOS, BP 93, 06902 Sophia Antipolis Cedex
Contact :	Eric Madelaine (04 93 42 15 42 / 06 87 47 99 80, eric.madelaine@sophia.inria.fr)
Réunion :	le mercredi midi

	Sauveteurs Civils Polyvalents de Nice (FFS: Q06-029-000)
Adresse :	chez J.L. Gout, 17 rue Beaumont, 06300 Nice
Contact :	J.L. Gout (04 93 89 83 56)

	Spéléo Club de Cagnes sur Mer
Adresse :	Chez Mr. Couillerot, 317 Av. des Ferrayonnes, 06270 Villeneuve Loubet (04 93 22 41 01)

	Spéléo Club de Cannes / Le Cannet (FFS: Q06-020-000)
Adresse :	Chez. Mr. Court Claude, Le "66", 66 Bd Carnot 06400 Cannes
Contact :	Fred Robert (04 93 48 88 56) Dominique Fargues (04 93 49 77 86, dfargues@free.fr)
Réunion :	le mercredi soir à 21h rue Borotra, Le Cannet

	Spéléo Club de Théoule (FFS: Q06-024-000)
Adresse :	25 Av. Ch. Dahon, 06590 Théoule sur Mer
Contact :	Bernard barbier (04 93 60 69 88, bernard.barbier5@libertysurf.fr)

	Spéléo Club de Vallauris (SCV) (FFS: Q06-019-000)
Adresse :	525 Ch Mauruches Supérieures, 06220 Vallauris
Contact :	Marcel Giraud (04 93 64 88 77)

	SophiTaupes (section spéléo du COV) (FFS: Q06-027-000)
Adresse :	Club Omnisports de Valbonne, CIV, BP 97, 06902 Sophia Antipolis Cedex (04 92 94 33 43)
Contact :	Eric Madelaine (04 93 42 15 42 / 06 87 47 99 80, eric.madelaine@sophia.inria.fr)
Réunion :	tous les jeudis soirs à 20h30

Annuaire du CDS 06 - Année 2000

Président	Eric Madelaine	10 chemin de Cambarnier Nord, 06 650 Opio Eric.Madelaine@sophia.inria.fr	04 93 42 15 42 06 87 47 99 80
Vice président	Jean-Claude Marie	18 rue de l'Abbé Grégoire, 06 000 Nice	04 93 88 29 28
Trésorier	Ghislain Perret	3 montée de la chapelle, 06610 La Gaude g.perret@online.fr	04 92 11 05 25 06 03 41 78 63
Secrétaire	Xavier Pennec	Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06 600 Antibes Xavier.Pennec@sophia.inria.fr	04 93 95 28 07 06 70 63 74 49
Membre du CD	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Membre du CD	Audrey Canis	2bis rue Emmanuel Philibert, 06300 Nice	04 93 55 72 50
Membre du CD	Renaud Carassou-Maillan	Le St Jean, 10 avenue Gay, 06 000 Nice RCarassou@aol.com	04 93 97 54 02 06 19 92 23 94
Membre du CD	Daniel Cavani	1217 chemin de Sainte Colombe, 06140 Vence	04 93 58 19 55
Membre du CD	Andreas Frank	6739 route de Cagnes sur Mer, 06610 La Gaude	04 93 24 46 81
Membre du CD	Brigitte Gimenez	Le Prado, Res. Altissimo, Bat. B, 1 Bd Clemenceau, 06 130 Grasse	04 93 36 50 59
Emploi jeune	Giovanni Ferrone	CREPS	06 13 15 21 66 04 92 91 31 52

Commissions

Bibliothèque	Renaud Carassou-Maillan	Le St Jean, 10 avenue Gay, 06 000 Nice RCarassou@aol.com	04 93 97 54 02 06 19 92 23 94
Canyon	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Environnement	Brigitte Gimenez	Le Prado, Res. Altissimo, Bat. B, 1 Bd Clemenceau, 06 130 Grasse	04 93 36 50 59
Fichier	Jean-Claude Marie	18 rue de l'Abbé Grégoire, 06 000 Nice	04 93 88 29 28
Informatique	François Gaspard	153 chemin des prés, 06140 Biot Francois.Gaspard@sophia.inria.fr	06 71 72 90 57
Matériel	Eric Bessaguet	55 rue Spinelli, 06430 La Brigue CarlesPlume@aol.com	04 93 04 65 02
Plongée	Bernard Giai-Checa	599 chem. puits du plan, 06370 Mouans Sartoux Bernard.Giai@obs-azur.fr	04 92 28 01 30
Professionnelle	Gilles Charles	Les quatre éléments, 2509 Rte de la plaine de Caille, 06750 Caille	04 93 60 34 51
Publication	Xavier Pennec	Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06 600 Antibes Xavier.Pennec@sophia.inria.fr	04 93 95 28 07 06 70 63 74 49
Secours	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Stages	Michel Isnard	15 rue Vaugrenier, 06620 Bar sur Loup miisnard@airfrance.fr	04 93 09 40 13

Conseillers techniques

Secours (CTD)	Bernard Barbier	La Gaete, 83440 Tanneron, bernard.barbier5@libertysurf.fr	04 93 60 69 88 06 83 20 15 98
Secours (CTA)	Raoul Romagnoli	23 rue des Orchidées 98 000 Monaco	00377 93 25 13 80
J & S région	Jean-Louis Guilleman	8 Allée des Platanes, 06800 Cagnes Jean-Louis.GUILLEMAN@wanadoo.fr	04 93 73 07 01

Réunion CDS 06 du 15 mai 2000

Activités du bureau

- Réunion avec le SIVUU de la Haute Siagne pour l'arrêté de biotope: (voir compte rendu dans la lettre d'info no 2-00 de mars-avril 2000).
- Réunion grande région sur les problèmes d'accès aux cavités: voir compte rendu spécifique dans cette lettre d'info.
- Assises de l'environnement karstique: il y a eu des prises de position virulentes contre la présentation sportive de la spéléologie en France. [On vient de recevoir les actes qui sont donc consultables à la bibliothèque du CDS.]
- Contact avec RTL2: Une des émissions *zoom sur les entreprises* a été consacrée au CDS en temps qu'association (participation d'Eric Madelaine).
- AG du CDOS: voir compte rendu spécifique.
- Entretiens d'embauche pour l'emploi jeune: une entrevue a été réalisée avec Giovanni Ferrone, l'autre candidat s'étant désisté.

Secours

La nomination des CTs traîne à cause d'un problème de la poste: la lettre de C. Dodelin n'est pas encore arrivée au Préfet.

La formation équipier a regroupé 17 à 18 stagiaires, dont de nombreux jeunes et petits nouveaux. Elle s'est déroulée en doline le samedi et dans la Glacière et le Vigneron le dimanche. A cette occasion un film a été tourné par FR3 et diffusé comme un 2mn le lundi suivant au journal régional. Du point de vue financier, le faible nombre de participants entraîne un déficit d'environ 300 FF plus 700 FF pour le refuge.

AG de la fédération à Tarascon

Discussion des consignes aux grands électeurs pour élire un nouveau comité directeur: 17 postes sont a priori à pourvoir pour 24 candidats. Les motions et amendements doivent arriver à la fédération (par les grands électeurs) avant le 2 juin.

Concernant le déplacement à l'AG, le bus prévu par les Varois a été annulé par manque de Marseillais. Un stand a été demandé pour y vendre les bulletins CDS, l'inventaire Margua et faire des démos de quelques programmes (fichier, carto...).

Camp CDS au Margua

Les dates sont du 19 juillet au 15 août. Il faudra négocier une convention avec le CAF pour le refuge.

Bibliothèque

Renaud recherche une ou des personnes pour faire la saisie de sommaires. Par contre le fichier des ouvrages disponibles est à jour. D'ailleurs, on pourrait éditer cet inventaire de la bibliothèque.

Message de Renaud: si certaines commissions veulent acheter des ouvrages, il suffit de lui faire signe.

Stages

- Stage topo à St Vallier: 6 personnes sont inscrites pour l'instant.
- Samedi 23 septembre 2000: stage de découverte géologique de l'arrière pays Grassois, organisé par Renaud Carassou.
- En projet avec Eric Gilli et peut être Philippe Audra: un cycle de soirées / week-ends sur la géologie, la géomorphologie...
- 11 et 12 novembre 2000: Stage initiation / découverte à la plongée souterraine à la Foux de St Cézaire. Un niveau 2 minimum est requis.
- Automne: la date du stage réchappe sera fixée après celle de l'exercice secours régional.

Plateau de Calern

Il serait souhaitable que le CDS négocie la liste d'accès avec l'OCA. Les anciens rappellent que c'est par le directeur de Nice que les précédentes autorisations avaient été obtenues.

Gouffre Berger

Un accord a été obtenu avec le Maire d'Engins sur la gestion du gouffre. L'arrêté d'interdiction est donc levé.

Les Sophi'Taupes ont réservé un créneau du 1^{er} au 10 septembre et se proposent d'en faire profiter les

autres spéléos du CDS. Pour les personnes intéressées, il faut prendre contact avec les Taupes avant la fin juin impérativement.

Projet de loi sur le sport

Il a été adopté en deuxième lecture à l'assemblée nationale le 4 mai. On notera la suppression de l'ar-

ticle sur l'encadrement non rémunéré, la création d'un comité national sur les sites des sports de nature et les comités départementaux associés, la naissance de plans de gestion des sites, et une modification quelque part dans le code rural remplaçant "les pêcheurs" par "le public".

Réunion CDS 06 du 5 juin 2000

Collaboration avec le Parc National du Mercantour

Le contexte historique est le suivant : le Parc va postuler pour un classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO et veut enrichir la biodiversité (donc s'intéresser au milieu souterrain) pour avoir plus de chances au niveau du classement. Il y a eu une grosse subvention de la région pour l'inventaire du patrimoine du milieu souterrain (il n'est question que d'inventaire pour l'instant). Au départ, il était question de demander ce travail au BRGM (cet inventaire concerne les cavités naturelles et artificielles telles que mines et souterrains de fortifications). Concernant les cavités naturelles, il y a principalement deux zones karstiques : derrière le Mounier et la Vallée de la Roya.

Finalemment, Thomas David, étudiant en géographie physique sous la direction de Philippe Audra, fait un stage de juin à septembre pour faire l'inventaire des cavités naturelles en collaboration avec le CDS (convention à établir avec le Parc) et le BRGM s'occupera des cavités artificielles.

Patrice Tordjman propose que la spéléo reste autorisée même si elle est réglementée dans la zone centrale du parc (il paraît clair que l'aspect sportif de la pratique doit être sacrifié pour que l'exploration reste possible). A ce sujet, Raoul Romagnoli demande que l'on négocie des possibilités d'accès en véhicule à moteur. En ce qui concerne les mesures de gestion, elles seront prises s'il y a lieu par le parc en zone centrale, et il serait souhaitable qu'elles soient bipartites en zone périphérique.

La convention concernera la mise à disposition du fichier des cavités dans la zone des communes du parc et de la structure de notre base de données (cela concerne aussi les auteurs de la structure et pas seulement le CDS). Il faudra que ce soit à double sens, c'est à dire qu'il y ait un retour des nouvelles cavités au CDS. B. Hof propose qu'une partie de la subvention associée (environ 5000 FF) soit utili-

sée pour défrayer les spéléos qui voudront faire un boulot spécifique d'inventaire dans ce cadre.

Cette collaboration ne concerne qu'une quarantaine de petites cavités mais elle est surtout intéressante pour nous comme banc de test pour le Marguareis : il y a une procédure "irréversible" de classement du Marguareis en réserve naturelle (l'issue est fatale, mais l'échéance n'est pas connue) dont la gestion sera confiée au parc. Il faut montrer que le CDS est un interlocuteur valable pour espérer être co-gestionnaire avec le parc. Il faut aussi que la convention soit la plus précise possible pour servir plus tard de référence. Pour cela toutes les personnes ayant un avis ou voulant inclure des choses précises dans la convention sont invitées à faire parvenir au plus vite auprès du bureau leur desiderata de manière structurée (par exemple par écrit). Une ébauche de cette convention sera envoyée aux clubs dès que possible.

Vacations jeunesse et sports

Le courrier d'appel d'offre est arrivé dans tous les clubs. La date limite pour la réponse est le 15 juin. A l'heure actuelle, le projet de Monaco est retiré, et trois projets ont été soumis :

- Rééquipement de siphons pour en améliorer la sécurité (nettoyage, repose de fil, prévention). Le matériel demandé comporte du fil, des kits et des révisions / remplissages de bouteilles.
- Système de repérage magnétique (pour localiser en surface la position de vos escalades...).
- Des cordes en fixe pour les escalades. L'idée est d'acheter un lot de cordes neuves pour remplacer les vieilles cordes laissées en fixe dans les escalades fréquentées.

Stage topo

On a pu aborder l'approche cartographique, le pointage, les méthodes de relevé, la prise de mesure sous terre, la topo informatique et graphique et le dessin.

Secours

Bernard Barbier est enfin adoubé officiellement comme CTD par le préfet. Une demande officielle de matériel a été faite, le changement des radios est en cours et le compte bancaire est transféré. Un exercice plongée secours en grotte marine est prévu le 28 juin.

Festival de Mandelieu

Les affiches sont prêtes. Ceux qui en veulent peuvent les demander. Un stage photo de Daniel

Chailloux a été proposé juste avant le festival. La plaquette sera envoyée à tous les clubs d'ici 15 jours et en septembre.

Camp Margua

En ce qui concerne l'arrangement avec le CAF pour le refuge, le CDS doit envoyer avant mi-juin un courrier à la section spéléo du CAF avec une évaluation du nombre de personnes et faire une proposition de prix (la base standard est de 20 FF par jour et par personne).

Il faut trouver un volontaire pour trouver un marabout, récupérer le matériel CDS, etc et faire un courrier de présentation des objectifs (Ail, Parisiens, Souffleur, F5, désobs, topos, pointages...) et éventuellement contacter le GSP pour une incursion au Cappa.

Réunion CDS 06 du 3 juillet 2000

Réunion du groupe de travail Natura 2000 Loisir / Tourisme du PR 74

On est aux trois-quarts de l'étude. Dans six mois, les groupes de travail auront fini et l'ONF sortira le plan de gestion. Un second rapport chiffrera les mesures possibles et cherchera à les faire financer.

Il y aura pas mal de postes de brigades vertes créés pour réglementer le parapente et diverses autres activités. Il semblerait qu'il n'y ait pas trop de problèmes pour la spéléo au contraire du canyon : l'amont de la Cagne devrait être interdit. Par contre, des problèmes sont à prévoir avec l'association des propriétaires de Caussols.

V. Kuleza s'est excusé publiquement pour les propos qui ont pu être tenus sur les spéléos destructeurs de chauves-souris.

Environnement

Les Murettes (20 m après la Sécu) et un trou sous les antennes dans le bois de la Malle ont été dépollués (avec l'autorisation des propriétaires). Il serait intéressant de suggérer aux maires de mettre des panneaux interdisant le dépôt d'ordures devant ces cavités.

L'UREPS a pour sa part dépollué le Garagalh à Gourdon (présence de FR3).

Comme la région demande des subventions au

Conseil Régional pour des dépollutions, on pourrait peut-être en demander au niveau départemental. Les cavités potentielles sont

- L'aven du Cresp (problème de propriétaire?).
- Le Sifréo-bouana (68-O7 ou Q7?): ce serait un P40 dont le P13 d'entrée est comblé de poubelles.
- Le Canen (Andon).

Gouffre Berger

Les SophiTaupes ont réservé le Berger du 1^{er} au 10 septembre 2000. Les spéléos du CDS intéressés doivent se signaler aux SophiTaupes le plus vite possible, les dossiers des personnes et du matos devant être clos avant fin juillet.

Festival de l'image souterraine

Cette année, le festival n'aura lieu que sur 2 jours au lieu de 4. Par contre, la fermeture aux heures des repas est supprimée et on pourra faire un snack-bar. Il y aura des stands club et un stand CDS.

Malgré quelques soucis financiers, le festival est maintenu. Ces problèmes n'ont pas trop d'influence sur la partie organisation mais par contre ils remettent en cause les emplois de Patrick Bessueille et Magali Lemercier. D'après les informations obtenues a posteriori, il aurait fallu dépasser un budget

de 500 000 FF pour obtenir des subventions emplois du conseil général.

Par rapport à Spéléovision, le festival de Mandelieu se positionne sur l'aspect photo, avec un grand nombre de prix intéressants. Le premier prix pourrait être un voyage au Brésil (ou l'équivalent sur la France pour des étrangers). Le thème étant centré sur le Languedoc-Roussillon, il y a plein de séjours thématique sur la photo dans des cavités peu accessibles de la région à gagner.

Il y a en prévision une table ronde sur les problèmes de protection de l'environnement et des accès aux cavités. Les personnes pressenties sont Mr Moreno, gérant de la grotte de l'Aguzou et spécialiste de la gestion d'une grotte touristique fragile, et P. Cabrol, invité comme photographe et comme Monsieur fermeture de grotte (en temps qu'employé du Ministère de l'environnement). L'implication des acteurs locaux est sujette à caution : il ne faudrait pas pas leur montrer de mauvais exemples (la gestion du TM71 n'est pas un modèle du point de vue de la collaboration des spéléos). Des possibilités pour d'autres intervenants sont : Laurent Cadillac, Eric Gilli, Philippe Audra, Rocky...

Le 11 novembre, c'est l'anniversaire de Dédé Lachambre (décédé récemment). Les Marseillais voulaient déposer une plaque commémorative à l'entrée du réseau Lachambre. Ils viendront aussi présenter une vidéo sur la dernière sortie de Dédé dans son réseau et peut-être un montage de Philippe Axell tiré des rushes de son film. On pourrait appeler le grand prix "le prix A. Lachambre".

Un appel est lancé aux spéléos pour faire venir du monde : c'est la dernière année de la convention avec l'OTA (office du tourisme de Mandelieu) et il faut montrer une évolution de la participation pour pouvoir reconduire cette convention. Cette année, il faudrait faire 40000 FF de droits d'entrée (1000 personnes) pour faire une progression correcte. On compte sur les spéléos pour installer les affiches et distribuer les dépliants en septembre.

Projets d'équipement DDJS

Les trois projets proposés ont été acceptés avec une réduction de budget très faible pour coller au montant total disponible :

- Projet équipement des escalades (Renaud Carassou-Maillan) : 400 m de corde en 10 mm et des anneaux en inox vont être achetés pour

remplacer les équipements dans les escalades fréquentées (soumettre les demandes au bureau du CDS). 4200 FF.

- Projet plongée (Bernard Giai-Checa) : rééquipement et mise en sécurité de siphons. 5400 FF.
- Projet radio-localisation (Michel Isnard et Fred Bonacossa) : construction d'une balise de radio-localisation. 3000 FF.

Commission bibliothèque

Renaud part reprendre ses études sur Paris en septembre. On recherche donc un nouveau responsable bibliothèque.

Région

Un projet d'achat de 6 équipements complets pour les stages de la région est à l'étude. Ce matériel devrait être stocké chez Mougouch.

Suite à la réunion PACA du 5 mai sur les problèmes d'accès aux cavités (voir compte rendu plus loin), il se discute la possibilité d'embaucher un emploi jeune pour la région avec notamment pour mission de gérer les problèmes d'environnement. A ce sujet, des subventions au Conseil Régional vont être demandées pour des dépollutions.

La région a posé sa candidature pour l'organisation du congrès 2002 à Oullioule.

Un stage environnement scientifique sur la géologie, la karstologie et la géomorphologie est en cours d'organisation avec des participations de l'ONF, des chiroptères de Provence, de l'agence de l'eau... Le lieu projeté est Mons (pour pouvoir inviter la mairie avec qui les relations sont tendues) et la date reste à définir.

Convention avec le Parc National du Mercantour

Le projet de convention a été discuté en comité directeur. Le texte a été pas mal amendé et une proposition a été faite au Parc.

Une rencontre avec Thomas David a amorcé la réflexion sur l'extraction d'un morceau convenable du fichier.

Deux séances de prospection dans la zone étendue du Parc ont été effectuées par Bernard Hof avec Jo Lamboglia.

Réunion PACA sur l'accès aux cavités (5 mai 2000 à Brignoles)

Étaient présents :

- Var : Rocky, Ernest, Gilles Colin
- Alpes Maritimes : Xavier, Eric
- Bouches du Rhône : René et Marie-Jo Stéphanini
- Vaucluse : excusés.

La réunion, organisée par Rocky, avait pour but de faire le point sur les restrictions d'accès aux cavités recensées dans la grande région, sur la manière dont les différentes actions de gestion du milieu souterrain sont menées et l'état des relations avec les autres acteurs de l'environnement ou de la politique.

Var Création d'une commission chiroptères au CDS 83. L'objectif est de se placer comme les protecteurs de chauves-souris pour le milieu souterrain.

Une délégation de la CREPESC s'est montée à Toulon avec déjà un courrier exprimant des inquiétudes sur les eaux souterraines du côté de Chibron (Siou-Blanc).

L'accès du plateau de Siou-Blanc est interdit la nuit. Les spéléos seraient ayants-droits mais rien n'est écrit.

Problèmes sur le plateau d'Agris : la route a été coupée complètement sans préavis (il semblerait qu'il y ait chasseur sous roche).

En ce qui concerne Natura 2000 sur la Ste Baume, il a été décidé (à la seule réunion où les spéléos n'étaient pas présents) de définir les voies et cavités autorisées pour l'escalade et la spéléo, et de soumettre les activités sur le site à une demande d'autorisation (type autorisation pour les pistes DFCI de l'ONF).

Pour l'interdiction à Nans-les-Pins, Rocky veut reprendre les négociations.

Néoule : l'arrêté a été changé, c'est le CDS 83 qui est gestionnaire de la cavité.

Ça fait longtemps qu'il n'y a plus d'autorisations pour le plateau de Canjuers. Il y a un projet d'exercice secours (suite aux Vitarelles).

Alpes Maritimes En ce qui concerne Natura 2000 sur le Cheiron (le PR 74), les contacts sont pour l'instant corrects avec l'ONF (maître d'oeuvre). Les contacts avec les chiroptérologues de Provence sont également bon puisque la campagne d'inventaire des chauves-souris pour le PR 74 a été réalisée en collaboration.

Un arrêté de biotope est en cours d'élaboration sur la Haute-Siagne. Le CDS a été impliqué dans la commission de gestion grâce aux chiroptérologues. Une action conjointe a d'ailleurs été réalisée auprès du SIVUU (rédacteur de l'arrêté) pour changer l'interdiction totale d'accès à la Grotte au Guano en période d'étude avant décision finale des mesures de gestion.

Un article de Journal nous a appris qu'un arrêté municipal réglementait l'accès à la Grotte du Chat à Daluis.

Émergence de problèmes de propriétaires (chemin d'accès à la grotte de Pâques).

Dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection rapprochée de la Foux de St Cézaire, un grillage a été posé autour de la Foux, mais pas encore la serrure. Il devrait y avoir une clef pour les spéléos.

Sur St Vallier, une plainte a été déposée pour jet de vache dans un trou. Le maire a aussitôt rédigé un arrêté de réglementation de la spéléo mais il a demandé conseil à la préfecture. Le conseiller technique (secours) a habilement amélioré cet arrêté.

Bouches du Rhône Il existe une commission "pleine nature et Natura 2000" au CROS et au CDOS. Réunions sur les schémas collectifs du sport (plusieurs ministères).

Idées On pourrait faire remonter les problèmes d'accès au niveau du CDOS (comme pour le VTT, l'escalade, le canyon), mais il faut aussi se placer dans le domaine scientifique et sur la protection de l'environnement, par exemple avec le projet d'inventaire des pollutions en milieu karstique de la région Q.

On pourrait intégrer quelques cavités à chauves-souris dans le conservatoire des cavités de la FFS (on resterait gestionnaires).

Proposition d'embaucher un emploi-jeune pour répertorier et intervenir sur les problèmes d'environnement (BTS environnement) sur l'exemple de Midi-Py, avec un financement possible de la DIREN, l'Agence de l'eau, le CROS. Il semble que cette idée concerne plus la région Q, les Bouches du Rhône n'ayant pas trop de problèmes.

Comité directeur du 19 juin 2000

Bilan Financier

La subvention du Conseil Général de 5000 FF est tombée. Pour les commissions, le détail est le suivant :

- Bibliothèque: dépensé 1133 FF (dépassement de budget)
- Publication: dépensé 815 FF de moins que prévu sur l'inventaire Margua
- Stages: 4400 FF de dépenses pour 2950 FF de recettes. En détail, on a 500 FF d'avance faite sur le stage canyon de février, 700 FF pour le gîte et 1951 FF pour le reste du stage formation secours (pour 1600 FF de recettes), et 1289 FF de dépenses pour 1200 FF de recettes pour le stage topo.

La commission secours propose de prendre les 1000 FF de déficit du stage secours dans son budget.

Le responsable de la commission stages demande que pour tous les stages soient établis une liste des participants, un bilan financier et un compte rendu afin de conserver une trace des stages effectués.

Camp Margua

L'ACN-Club Martel est d'accord sur le principe du forfait pour l'accès au refuge mais ils voudraient une liste des participants pour qu'il n'y ait pas de resquille.

Secours

L'arrêté préfectoral de nomination des CTs est pris pour 3 ans. Est-ce la règle normale?

Pour le matériel, on se base sur une convention d'il y a 15 ans: le conseil général paie le matos au SDIS qui le met à disposition du SSF. Depuis 1988, rien n'a été changé sauf les cordes en 1995. Pour l'instant, on n'a aucune réponse de la demande de renouvellement de matériel...

La demande de subvention de 10000 FF à la préfecture est partie.

Léon va participer à un stage désob début août avec intervention d'une société de forage. Audrey et Jean-Louis Gout participeront au prochain stage de gestion de surface des secours.

Fred Robert travaille sur la prévention à la Mescla. Il faudrait faire un dossier là-dessus pour être crédible auprès du préfet vis-à-vis du projet d'arrêté préfectoral de réglementation de la spéléologie.

Vacations DDJS

On a un accord de la DDJS sur un montant de 18000 FF de vacances. En retirant les 30% pour les impôts, il reste donc 12600 FF à partager. Il a été décidé la répartition suivante entre les 3 projets parvenus au CDS :

- **Plongée (B. Gaii-Checa)**: équipement / rééquipement, topographie et recensement des siphons (nettoyage, repose de fil, prévention). Le matériel demandé comporte du fil, des kits et des révisions / remplissages de bouteilles. 5400 FF ont été accordés sur les 6000 demandés.
- **Système de repérage magnétique (M. Isnard / F. Bonacossa)**: les 3000 FF demandés sont accordés.
- **Des cordes en fixe pour les escalades (R. Carassou-Maillan)**: 4200 FF accordés comme demandés.

Convention avec le parc national du Mercantour

Discussion et amendement de la première version de la convention. Il est décidé de l'envoyer à J.P. Holvoët (commission statuts de la fédération) pour avis.

Emploi jeune

Giovanni Ferrone arrive début juillet. Il est prévu qu'il soit présent une semaine au camp Margua. La première urgence est d'organiser son travail de "prestations" à l'extérieur du CDS. La piste privilégiée (et discutée) est Lou Pais. Pour le reste, un tour des commissions donne les objectifs suivants :

- Bureau: refaire l'archivage des documents, faire une plaquette sur les actions de gestion du milieu souterrain.
- Commission fichier: il y a plein de trucs à faire, mais Blondinet ne sait pas où on en est.
- Commission publication: il y a des synthèses à faire pour le bouquin sur les grandes cavités, la prospection pour trouver des articles puis la rédaction du bulletin CDS.
- Commission stages: encadrement des journées formation et encadrement de stages (6 jours plus préparation sur l'année 2000).

- Commission informatique: remise à jour du site web.
- Commission matériel et bibliothèque: aide à la gestion.
- Commission environnement: constitution du dos-

sier d'inventaire des pollutions en milieu karstique et participer aux réunions.

- Permanence: une demie journée par semaine pour commencer.

Activités du bureau

27 avril: AG du CDOS

C'était une réunion très différente des AGs que nous connaissons, avec une partie formelle et habituelle vite expédiée (modification de statuts, compte rendu d'activité et financier), et une partie politique beaucoup plus importante (en temps).

Noter que le CDOS a embauché plein d'employés dans le courant 1999 (entre 6 et 8, j'ai pas bien entendu), et qu'en conséquence son résultat d'exploitation passe de 450 KF en 1998 à 1.8 MF en 1999 et 2.7 MF au prévisionnel 2000. Avec du coup plus d'un million de francs de subventions, donc expert comptable etc.

J'ai noté un certain nombre de services proposés par le CDOS, et susceptibles de nous être utiles un jour:

- Site Internet <http://www.multimania.com/cdos06/>; nos coordonnées y sont, il faut mettre à jour la liste des clubs. Ils offrent une aide gratuite pour créer (voir héberger) des sites de clubs.
- Conseils comptables
- Action informatisation des CDS et des Clubs, à l'étude sur 2000: stages de formation, "Convention" de fourniture d'accès et d'acquisition de machines (apparemment réductions, pas mise à disposition; ils ont aussi quelques vieux ordis qui traînent).

Ensuite discours de chacun des politiques présents, le Député C. Estrosi, le Vice-président de région P. Allemand, l'adjoint au maire de Nice, le président du CROS, le vice-président du conseil général, le président de la commission des sports du CG J.-P. Mangiapan, le président du CROS, le délégué régional J&S, etc.

Seul point qui m'a intéressé, un exposé de Estrosi sur la Loi sur le Sport que je résumerai en:

- elle ne satisfait pas les sportifs,
- elle introduit trop d'État au détriment des Fédérations (on pouvait s'y attendre de la part d'un député de l'opposition, et ses critiques de Mme la ministre ne donnaient pas dans la dentelle),

- Le CNAPS est un moyen pour le ministère de regagner du contrôle au détriment du CNOSF,
- affaiblissement des Fédé délégués,
- rien sur le statut des bénévoles,
- Article 32: il faut absolument (avec les guides de la montagne et du ski) reconnaître l'excellence de nos formations professionnelles.

Ce dernier point m'inquiète fort, puisque l'article 32 nous menace exactement à l'opposé, en interdisant tout enseignement et encadrement sans diplôme professionnel, même pour des activités associatives non rémunérées.

Bon, et puis petits fours et champagne, heureusement qu'il restait un bout de pizza quand je suis arrivé au club.

Ah, oui, et puis avertissement aux prochains, faut pas se garer dans le parking public du CDAM le soir: il ferme ses grilles à 20h30. Heureusement y'a un gentil vigile qui est venu libérer ma voiture...

Eric Madelaine

3 mai: réunion de bureau pour l'audition du candidat au poste d'emploi jeune du CDS (Giovanni Ferrone)

Présents: Eric Madelaine, Jean-Louis Guilleman, Jean-Claude Marie, Ghislain Perret, Xavier Penneec.

Il possède un BAC G (administratif), est président d'un club d'escalade/randonnée, possède le BAPAAT spéléo plus d'autres activités, accompagnateur en moyenne montagne, AFPS, en cours de formation au BE spéléo (tronc commun + préfo, final en septembre 2001).

Il a 27 ans en juillet 2000 et est RMiste. Il pratique la spéléo depuis 5 ans mais 3 ans seulement en verticale (classiques) au sein d'un club à Florac.

Il est très motivé par le poste avec comme objectif de faire le point pour pouvoir monter sa propre structure à l'issue.

X. Penneec

31 mai 2000 : réunion avec le Parc National du Mercantour

Étaient présents : Patrice Tordjman (PNM), Philippe Audra (Faculté de géographie), Thomas David (stagiaire), Xavier Pennec (CDS), Benoît Lequete (chef du service scientifique du PNM).

Le sujet du stage de Thomas David est la création d'un système d'information géographique (SIG) pour l'inventaire des cavités naturelles et de leur contenu dans la zone du Parc (les 28 communes ayant une intersection). Cette base de données sera vraisemblablement réalisée en ACCESS puisque c'est l'outil de gestion privilégié du Parc.

Ce stage est encadré par Philippe Audra au niveau de la Fac et réalisé avec les moyens du Parc.

Le programme prévu du stage est tout d'abord un rapprochement avec le CDS pour s'inspirer de la structure du fichier et récupérer les données relatives aux cavités de cette zone, puis un complément bibliographique et en toute fin s'il y a lieu l'étude possible d'une cavité et de son contenu.

L'idée serait de collaborer à la fois sur la base de donnée et sur les mesures de gestion possibles dans le futur. En zone centrale, le parc garderait la maîtrise de la gestion mais Patrice propose une cogestion par le CDS pour la zone périphérique (avec les moyens du Parc).

Dans la convention de mise à disposition, il faudra bien préciser que ni la base (structure) ni les données ne doivent sortir du Parc sans l'autorisation explicite du CDS (en particulier vis-à-vis du BRGM). Au passage, on notera qu'il y a eu récemment une réunion organisée par le service environnement de la région sur la gestion et le partage des bases de données de type géographiques. Les problèmes de propriété et d'accès aux données y auraient été discutés.

X. Pennec

10, 11 et 12 juin 2000 : AG FFS à Tarascon-sur-Ariège

Eric, Xavier, Ghislain, Blondinet...

Les activités sur le stand CDS ont consistées en la vente d'inventaires du Margua et de bulletins, de nombreuses démos du fichier cavité et de Carto et l'offre de quelques apéros (sur la caisse frigo).

La réunion de la commission scientifique était intéressante, avec en particulier la présentation d'un appareil de topo électronique (budget de 10 000 FF pour un prototype), le projet cadastre (inventaire européen des cavités) et la base bibliographique des thèses karstiques.

D'autres présentations en dehors de cette réunion ont concerné le système d'éclairage électrique à diodes (plusieurs jours d'autonomie...) et le système Nicola.

Eric Madelaine

Grandes manoeuvres bancaires

Eric, Ghislain, Raoul

Le compte du CDS est maintenant localisé à Saint-Laurent du Var avec les signatures du président et du trésorier, et celui de la commission secours est à Beausoleil avec les signatures du président et de Raoul. La comptabilité, la caisse et le carnet de chèques ont été transférés à Ghislain.

Le Crédit Agricole refuse de nous accorder une autorisation de découvert. Cela risque de poser un problème de gestion des salaires. Faut-il étudier un changement de banque?

Formalités d'embauche pour l'emploi jeune

Eric, Ghislain, Jean-Louis Guilleman

Le CDS a été inscrit à l'URSAAF, notre salaire déclaré à l'URSAAF, à la caisse de retraite, à la prévoyance, aux ASSEDIC. Les dossiers CNASEA (subventions principales de l'emploi jeune) et Conseil Général ont été finalisés avec l'aide du CDOS et de son comptable.

Soirée DDJS à Cap d'Ail

Eric, Ghislain

Discussion avec les représentants du CDOS et de la DDJS sur les aides pour un emploi jeune et le projet d'engagement de J&S dans le domaine de l'environnement.

Bernard Niro (président du Comité Départemental Kayak) a proposé de nous aider sur les aspects de compta liés aux salaires.

Nouvelles des commissions

Réunion de la commission fichier du 24 mai 2000

Étaient présents : Eric Madelaine, Renaud Carassou, François Gaspard, Jean-Claude Marie, Audrey Canis, Patrick Michel, Xavier Pennec.

Actuellement, les CTs ont un fichier RapidFile datant de 1998. Il faut au moins une liste papier avec la commune, le numéro, le nom, les coordonnées, la profondeur, le développement, les explorateurs. Il faut par ailleurs créer un run-time contenant juste ce qu'il faut, mais qui marche... Rédaction d'une première version du texte de mise à disposition pour les CTs.

Discussion autour de l'idée de base de donnée spéléo européenne lancée par Eric Sanson. En gros, la question qui revient est toujours la même : veut-on une base touristique ou une base de travail ?

Le Parc National du Mercantour veut acheter le fichier des 18 communes limitrophes. Il a fait pour cela une proposition à 5000FF. Bien qu'on ait actuellement moins de cavités au fichier que sur la carte, il faut qu'on participe, ne serait-ce que pour pouvoir négocier des accès et surtout pour se positionner en vue du Margua. Il faudra établir une convention comme pour la Lyonnaise.

En ce qui concerne l'avancement du fichier, Patrick Michel a vérifié le fichier dans la zone autour du Clos du Douor et Audrey a fini de scanner toutes les topos de l'inventaire de Créac'h : ça représente 150 Mega (formats gif ou tiff) actuellement sur un CDRom (à intégrer au fichier).

X. Pennec

Commission plongée : action de prévention à la Mescla

Participants : Philippe Assailly (ACG), Fred Robert (SCCC), Jérôme Esplat et Christophe Galfre (Garagalh).

Dans le cadre d'une action de prévention contre les accidents en plongée souterraine à la Mescla, deux panneaux de mise en garde ont été apposés dans la

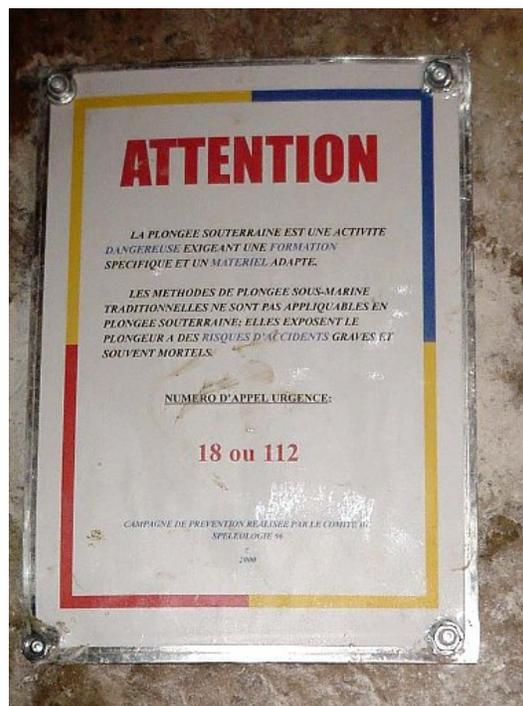
galerie d'accès au siphon le 12 juin dernier. Cet affichage complète l'équipement actuellement en cours de la partie noyée du siphon en panneau d'indication à l'usage des plongeurs.

Il a pour but d'une part de prévenir, voire de dissuader, les plongeurs non avertis aux techniques propres à la plongée spéléo, et d'autre part à matérialiser des points de repères pour les plongeurs dans le siphon.

L'aménagement se poursuit notamment dans la zone de paliers avec la pose d'une main courante et un panneau de direction vers le S3 bis, qui constitue une zone refuge en cas d'incident dans cette partie du réseau.

Il reste cependant à trouver un mode de scellement sous l'eau fiable et facile à mettre en oeuvre. Les bonnes idées seront les bienvenues et à adresser à Fred Robert par le biais du CDS.

Fred. Robert



Panneau de mise en garde à l'entrée du réseau.

Réunion NATURA 2000 du jeudi 29 juin 2000 : groupe de travail “Loisir et tourisme” du PR74

Présents : Eric Madelaine, Brigitte Gimenez, Magali Lemercier.

Présentation :

- des habitats naturels communautaires et prioritaires présents sur le site NATURA 2000 PR 74,
- des types d'habitats naturels retenus sur la zone du PR 74 selon la nomenclature *corine biotopes*,
- des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation,
- des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

En conclusion, il faut éviter la cueillette sauvage des fleurs, éviter de marcher n'importe où hors des sentiers et de capturer des espèces d'insectes protégés par la directive de NATURA 2000.

V. Kuleza de l'O.N.F. s'est excusé auprès des spéléologues présents rendus responsables à tort de la disparition des chauve-souris sur certains sites (le Revest).

Activités de loisir et tourisme.

- Les sites très fréquentés.
- Les problèmes d'usages.
- Les évolutions rapides et récentes.
- Les activités consommatrices d'espaces naturels
- Les retombées économiques souvent limitées.
- Une interférence forte avec certains milieux naturels particuliers.

Les problèmes rencontrés sur les sites.

- Le non respect des propriétés privées.
- Les retombées économiques pour les villages mais le manque d'infrastructures pour accueillir ce flux de population. Les élus locaux éprouvent une certaine gêne par cette sur-fréquentation parfois anarchique de la population. Cette population est difficile à canaliser.
- Le camping sauvage.
- L'éparpillement des déchets à travers les champs et les chemins.

Les principaux enjeux de gestion patrimoniale.

- Lutter contre l'enfrichement des espaces pastoraux sur les plateaux.
- Maintenir les habitats naturels et les espèces remarquables inféodées à la forêt.
- Une exceptionnelle diversité des chauve-souris.
- Limiter l'impact des loisirs de nature sur les sites les plus sensibles.
- Ces sites sensibles seront toujours fréquentés mais nous devons concilier au mieux avec les propriétaires.
- Aménager, organiser les espaces pour mieux gérer ces néo-citadins de plus en plus nombreux sur l'arrière pays.
- Défaut majeur des gardiennages, problèmes d'application et de surveillances des principaux sites. Les brigades vertes se posent déjà la question sur leur statut et sur les moyens donnés à ce jour.
- Moyen de sensibilisation par l'information, édition de plaquettes, information dans les offices de tourisme et autre lieux d'accueil des touristes.

Notre intervention sur l'activité spéléologique. Eric Madelaine a présenté le CDS 06, ses actions, le travail effectué avec les Chiroptères de Provence et par notre présence l'intérêt que nous portons au dossier NATURA 2000. L'information faite auprès des spéléologues fédérés du département. Notre collaboration avec certains scientifiques du département sur nos recherches spéléologiques.

Brigitte Gimenez a présenté la commission Environnement, ses actions, ses projets, l'intérêt des spéléologues sur les problèmes liés à l'environnement, la protection du karst et le milieu aquatique des canyons, le projet d'édition d'une plaquette d'information diffusée auprès de tous les spéléologues fédérés des Alpes Maritimes et du Var, la création d'un fichier des cavités pollués et le recensement des ravins pollués sur les départements 06 et 83 et notre détermination à vouloir intervenir sur certains sites.

Magali Lemercier a présenté son activité au sein du CAF de Nice et ses actions depuis des années sur les problèmes liés à l'environnement, son intérêt pour les chauves-souris et la protection des espèces par rapport à la directive NATURA.

Concernant le canyon, la sur-fréquentation de certains sites pose aujourd'hui un problème d'ordre écologique. Il est évident que ce flux des nouveaux canyoneurs du dimanche, non canalisés, les piétinements, les rejets, les cris sont néfastes à l'environnement (faune et flore). Un point noir à l'activité.

En pratiquant cette activité nous sommes conscients de l'ampleur des dégâts (Ex : la Maglia). Il nous a été posé la question suivante : Il y a t-il actuellement une réglementation sur la pratique du canyon ? Nous avons expliqué l'arrêté préfectoral, ses interdictions et le calendrier de l'activité.

La zone amont de la Cagnes est visée car une espèce rare de crevette a été repérée. Certains (élus, technocrates ?) souhaiteraient que toutes les personnes pratiquant des activités sportives, de quelque nature que ce soit, adhèrent à une fédération et évitent ainsi toute divagation sportive.

Conclusion. Concernant la spéléologie, nous n'avons rien à craindre car nous avons la chance d'évoluer sous terre, mais nous devons continuer à participer aux réunions, démontrer que nous ne sommes pas les Nicolas Hulot de l'an 2000, que nous travaillons en collaboration avec certains scientifiques eux-mêmes spéléologues. Il n'est pas dans les directives de NATURA 2000 de fermer l'accès à certaines cavités. Restons vigilants tout de même.

Lors d'une prochaine réunion, je souhaiterais, avec la collaboration d'Eric Madelaine et d'autres, présenter un exposé rapide mais essentiel sur notre activité, nos recherches et notre travail (la topographie, l'hydrologie, la géologie etc), en bref, la gestion du milieu karstique et montrer ainsi notre intérêt pour le milieu et l'importance de sa protection.

Bridgitte Gimenez

Nouvelles de la Fédé

Congrès FFS à Tarascon

Malgré la pluie, le froid et les inondations, le congrès a été bien réussi (plus de 800 participants).

Le comité directeur a pas mal changé et le bureau bien renouvelé :

- **Président** : Joël POSSICH
- **Président Adjoint** : Daniel CHAILLOUX
- **Vice président** : Claude MOURET
- **Secrétaire général** : Bernard LIPS
- **Secrétaire général adjoint** : François JOVIGNOT
- **Trésorier** : Eric LEFEBVRE
- **Trésorier adjoint** : Michel BAILLE

Le reste du comité directeur est composé de : M. DECOBERT, L. GALMICHE, T. SAUNIER, GRUAT, ROZIER, M. FAVERJON, G. PROPOS, P. VAUTIER, H. BOSCH et F. DARNE.

Loi sur le sport

Le Bureau a commencé à travailler, et ce n'est pas le travail qui manque. Nous allons profiter de l'été pour dégrossir le travail.

Je vous livre un sujet brûlant, la loi sur le sport¹. Je vais essayer de mettre en place une réunion avec les professionnels pour faire bloc auprès des instances.

Pour l'instant, rien de décidé, mais il ne faut pas attendre les décrets pour agir. L'hypothèse la plus alarmante serait une obligation des cadres à être diplômés pour les sorties d'initiations

Si on nous impose cette configuration, les spéléos risquent soit de ne plus faire de telles sorties soit partir de la fédé et continuer à pratiquer en dehors avec à terme une dégradation des connaissances.

Essayez de réfléchir à toute ces conséquences et transmettez moi vos réflexions afin que nous puissions préparer un argumentaire. Attention, soyez concis car sinon, je ne pourrais pas assurer la lecture de tous les messages. Vous pouvez aussi discuter entre-vous et me compiler les résultats. J'ai besoin de ces informations très rapidement (8 jours). Merci d'avance.

Cordialement

Joël POSSICH

1. Le texte du projet de loi est disponible en <http://www-sop.inria.fr/agos-sophia/sis/CDS06/Textes/ta0547.htm> et auprès du président du CDS.

Les spéléos parlent aux spéléos

ASBTP

La désob à **la Sécu** a avancé de 50 à 60cm. Il s'agit maintenant d'un méandre de 40cm de haut de 15cm de large qui semble plutôt se diriger du côté de l'Isabelle. En juin, 1m50 de plus ont été désobstrués ça part un peu en trémie.

A 7m de profondeur dans le **Trou d'Anne**, il y a une faille perpendiculaire: il est possible que ça passe bientôt.

Le trou de Conrad au dessus de la doline aux orties sur le Cheiron a été élargi puis exploré: 5 m de profondeur pour 10 m de développement.

ACG

Le **Beaulieu** est équipé en amarrages permanents jusqu'au fond (ça représente une centaine de broches). La plongée initialement prévue les 17 et 18 juin est reportée au samedi 22 juillet: il y a 7 kits; il faudrait une dizaine de porteurs pour descendre le matériel, assister la plongée et remonter le matériel à -300, ainsi que des volontaires pour terminer de sortir les bouteilles de -300 à la surface le dimanche 23 juillet.

ACN - Club Martel

La retopographie des parties incertaines des **Baoudillouins** est terminée: la cote est de -460 au niveau du siphon du Pit à Gore. L'erreur de bouclage avec le **Moustique** est de 0.86%! Par ailleurs, des escalades sont en cours au dessus de la salle des graviers dans le **Moustique**: déjà 5 puits de remontés, arrêt à la moitié d'un P30 avec une belle lucarne en vue. Il y a même des excentriques et des fistuleuses.

Une séance de désob supplémentaire dans les quarantièmes à l'**Abel**.

A l'**Aven de la Baume** (41-N2), la recalibration des passages étroits a bien avancé (**ACG**: Gaston, Léon et Cie). Le **CAF** a rajouté 15 mètres au fond.

Des parties dont les minutes manquaient ont été retopographiées dans le réseau III du **Calernaum** (profanateurs).

Patrick Michel collecte des températures à la **grotte de Pâques**. Au passage, on notera que la galerie de l'oiseau était pleine le 1^{er} mai.

ACN - Club Martel et Université

Coloration le samedi 6 mai à 13 h du siphon du collecteur au **Moustique** avec 4 kg de fluorescéine. Deux stations de prélèvement ont été installées aux Fontaniers et à Bramafan, 7 autres points sont surveillés aux charbons. Il a fallu attendre 10 jours pour que ça ressorte à **Bramafan**. Ça a continué de sortir pendant plusieurs jours mais rien n'était sorti aux Fontaniers ni aux sources entre le **Revest** et Bramafan fin mai.

Université (P. Audra)

Les résultats du liurographe installé au **Revest** montrent une vitesse de montée maximum de 40 cm/mn. Sur les résultats de l'an dernier, il y a les données pour le siphon du **Revest** et celui du P70 aux **Caranques**.

SophiTaupes et ACN - Club Martel

Quelques explorations ont été réalisées au **San-son**: l'escalade des puits savonneux (60m) a été terminée. En haut, beaucoup de merde et ça a l'air de fermer même si l'air et l'eau passent.

Plusieurs explorations ont été menées à l'**ail**: un nouveau réseau a été trouvé dans la trémie après la lucarne du bout du monde (arrêt actuel vers -500). Un autre nouveau réseau a été découvert dans les anciennes parties vers -100 (réseau des vieux fatigués).

SophiTaupes

Le **Taupinaum** accuse maintenant la cote de -40 après un peu de désobstruction au fond du P25. A -10, une lucarne donne sur un P15 bouché dans lequel une autre lucarne donne sur un P10 au fond duquel un méandre est en cours de travail, vers la cote -30. Le gouffre a la même température que la Calernaum, mais un courant d'air sensiblement plus fort.

Une plongée de reconnaissance aux mélanges a été réalisée au S2 de **la Mescla**.

Plongée du siphon du P70 des **Caranques** en mai jusqu'à 20m de profondeur où un méandre de 1m de large finit par ne plus en faire que 50 cm et termine la progression. La visibilité était d'un mètre à l'aller et de 50 cm au retour. Il faudrait aussi un bateau pour aller voir en face.

Au **Cerbère**, plusieurs élargissements ont été réalisés à -90 pour attaquer l'étranglement terminale.

L'équipement en amarrages permanents du **Callernaum** est maintenant terminé mais a occasionné un dépassement de 600 FF du budget initial (quelques broches, colle...). Une retopographie de la zone des puits a été réalisée et le gouffre a perdu 12m (profondeur: -469 m).

Une incursion a été perpétrée en juin au **Sans Pascal** avec les **Magnan** pour éradiquer la baillonne et la tête de puits après la Tartinette.

Monaco

Encore un peu de creusement dans l'**aven des Forçats**. Il doit rester 8m à creuser avant de trouver la salle. A priori, ça devrait donner dans le **Noce**.

Le club a reçu une subvention spéciale sous forme d'équipements d'initiation pour emmener des enfants sous terre tout l'été. Le **Noce** a d'ailleurs été spécialement rééquipé pour cela et le restera tout l'été (avis aux amateurs). Les équipements d'initiation pourront être prêtés aux autres clubs après l'été.

Un négociation est en cours pour la réouverture de la **Simboula**.

Garagalh

Sortie du bulletin no 9. Les actions du club ont principalement portées sur la prospection et la formation.

L'**Air chaud** est publié et sort donc officiellement de la clandestinité. Par ailleurs, des plaquettes prévues pour rester en fixe sur des gougeons dans ce gouffre ont été malencontreusement ressorties lors d'un déséquipement. Il va falloir les récupérer et les remettre en place.

Un aven de 40m ouvert par des travaux a été bouché très rapidement par la mairie.

Cannes

La campagne d'exploration 1999/2000 réalisée à l'**aven X1**, commune de Canaux, a porté ses fruits.

Une nouvelle série de puits nous a permis d'atteindre un réseau fossile prometteur pour la suite et surtout de retrouver un fort courant d'air que l'on perdait ailleurs.

Estimé à 100 mètres de profondeur, la progression est arrêtée dans un méandre pincé (très) au sommet d'un puits souffleur de 5 mètres environ. Malgré une séance de désobstruction très intensive, des travaux supplémentaires seront nécessaires pour pouvoir poursuivre l'exploration. Topo en cours.

Fred Robert

Vence

1m50 de plus a été élargi à l'**embut du Debram** (après l'arrêt topo du stage topo).

CRESPE

il y aura un stand spéléo à "sport en fête" à la mairie de St-Laurent-du-Var.

Spéléo-club du Var

"Vous avez le bonjour du Fourchu..." (email de Alain Franco). D'après les informations disponibles, la cote -100 aurait été atteint mi-mai à **El Paso**.

Divers

A la **grotte de Mons**, il y a un mur avec un petit passage mais les chauves-souris ne peuvent pas passer.

Un magasin Spélémat ouvre le 15 juin à côté de Carrefour TNL (Nice est), boulevard Pierre Sola.

La piste du **Marguareis** s'était presque totalement effondrée entre le col de la Boaire et le Morgantini. Les spéléos italien (d'après certains) ou la commune de Limone (selon d'autres) ont fini de la couper pour la réparer. Peut être une chance pour qu'elle soit réparée en mai?

La municipalité de Nice recherche des cadres (BE) pour emmener des ados sous terre. A priori G. Charles et J.P. Soumier sont concernés.

Camp Marguareis 2000 du CDS 06

Le CDS 06 organise un camp de spéléologie d'exploration sur le massif du Marguareis (commune de la Brigue, Alpes Maritimes et Italie) du samedi 29 juillet au mardi 15 août 2000.

Objectif

L'objectif est de regrouper les efforts des spéléologues de différentes provenances pour mieux faire avancer la connaissance spéléologique du massif, en particulier dans la partie française (environ un tiers du massif). Il s'agit d'un camp destiné à tous les niveaux puisque le travail consistera autant à continuer l'effort d'inventaire (dans la lignée de l'inventaire publié cette année par le CDS 06) par des prospections, le repointage et la topographie d'un certain nombre de petits trous plus ou moins connus, mais aussi par la reprise et la continuation d'explorations anciennes ou en cours dans des cavités de plus grande envergure.

- **Aven de l'Ail** (-563 m, 2 km de développement) : plusieurs réseaux sont actuellement en cours d'exploration dans la zone du bout du monde (entre -400 et -500 ou plus) et dans la zone d'entrée (arrêt actuel sur puits vers -150 en direction de la cime du Marguareis, gros courant d'air significatif d'amonts importants). Ce gouffre est le plus profond des Alpes Maritimes et développe en direction du Vallon du Navella vers le Kazad-Dûm. Il pourrait offrir un accès aux réseaux profonds du vallon et permettre de déterminer si ce vallon appartient au système hydrologique de la Foce (réseaux de Piaggia Bella, du F5 et de Labassa) ou à celui du Pesio (réseaux Cappa-Straldi, Valmar, Arrapanui... dans la Conca del Carsene).
- **Trou des Parisiens** (-413 m, 1.5 km de développement) : les objectifs sont de reprendre l'exploration dans la galerie du bicentenaire (plusieurs arrêts sur rien non topographiés et élargissement du méandre semi-actif terminal) et d'effectuer un certain nombre d'escalades tant dans le réseau du 14 juillet que dans le réseau du 15 août.
- **Trou souffleur** (-420 m, 850 m de développement) : une coloration effectuée en 1967 est ressortie le lendemain à la Foce (6 km de distance pour un dénivelé de 922 m). De plus, plusieurs témoignages affirment que l'on entend un bruit d'eau derrière l'étranglement terminale des explorations de 1975. Les techniques ayant beaucoup évolué de

puis cette époque, une désobstruction de ce terminus est un objectif des plus intéressants.

- **F5** (-500??, plusieurs km de développement) : le siphon nord, à environ 5 heures de l'entrée a été reconnu en 1995 comme étant seulement une voûte mouillante qui n'a été franchie que par une seule personne (<http://www-sop.inria.fr/agos-sophia/sis/Images/EMphotoCD/033.jpg>). L'objectif est de continuer l'exploration au delà de cette voûte (néoprène fortement conseillée dans l'eau à 1 degré).

Organisation

Un dossier de classement en réserve naturelle de la partie française du Marguareis étant en cours, il est instamment demandé à tous les spéléologues venant sur le massif de rester très discrets afin de ne pas interférer avec les négociations. Pour limiter la visibilité du camp et faciliter l'intendance, le CDS 06 a négocié avec l'ACN-Club Martel la localisation du camp à côté du Refuge du Castel-Frippi avec un accès à l'eau et une utilisation possible du refuge pour la cuisine en cas de nécessité. En échange, il sera demandé une participation de 10 Frs par jour et par personne aux participants. Les participants seront autonomes pour la nourriture et dans la mesure du possible en matériel de cuisine (encombrement plus que probable du petit refuge).

Le CDS 06 mettra à disposition du camp un lot de matériel (cordes, amarrages...) qui servira aux explorations mais qui sera insuffisant pour l'ensemble des objectifs fixés. Il est donc demandé aux groupes constitués qui participeront de prévoir d'être autonome pour l'équipement d'une cavité en vue de son exploration pendant leur présence. Chacun étant intéressé pour récupérer son matériel, cette mesure devrait aider au déséquipement des cavités en fin de camp...

Accès par l'Italie

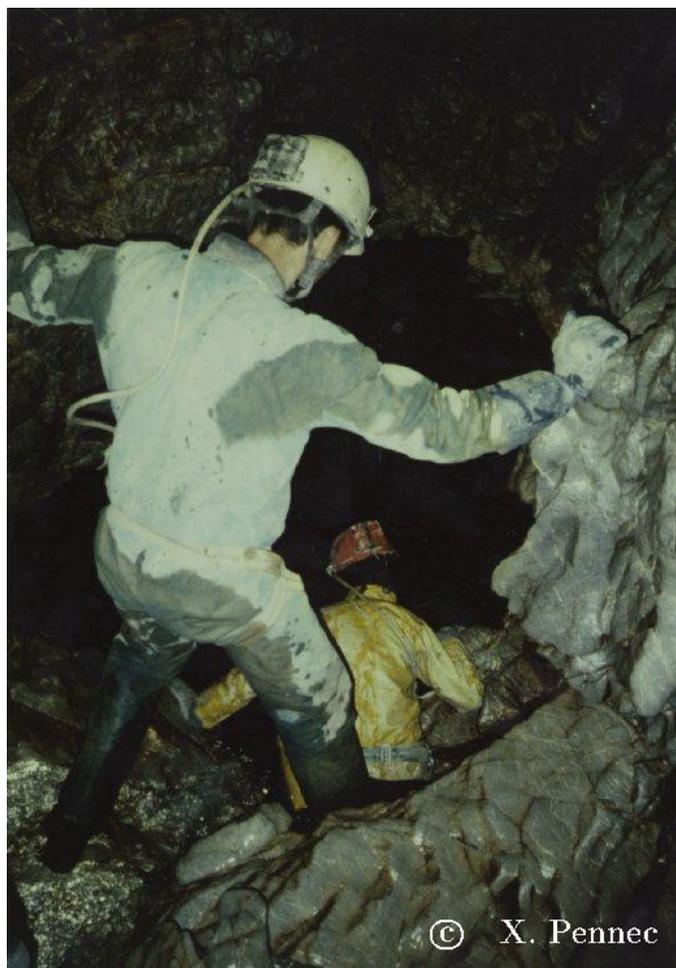
Sortir de l'autoroute à Imperia-Est (91 km de Nice) et monter vers Pieve-di-Teco et Colle-di-Nava. Après Pieve-di-Teco, rejoindre Monesi soit par Mendatica soit par Colle-di-Nava. A Monesi, prendre la piste qui monte vers le haut de la station de ski (goudronnée au début puis bétonnée et enfin en terre). Au bout de quelques kilomètres, on laisse une piste à gauche qui monte au Mont Saccarel et au refuge de

San Remo. La piste ne présente alors plus de bifurcation jusqu'à la cabane du Berger au Plan Ambroise, après le col des Seigneurs (environ 25 km de piste correcte depuis Monesi). 50 mètres avant la cabane, prendre la piste à gauche qui mène au refuge CAF. Le camp se fait dans la doline même du refuge.

Accès par le col de Tende

Attention, cet accès est actuellement impossible car la piste est effondrée en deux endroits du côté du col de la Boaire. Un arrêté d'interdiction italien est également en vigueur. Il semblerait que la commune de Limonetto répare actuellement la piste (information au 5 juillet 2000) mais aucune durée

prévisionnelle des travaux ne nous est connue. Si cette piste est rouverte, elle se prend juste en sortant du tunnel de Tende côté italien par la première route à gauche (direction Tre Amis). On traverse la station de ski et on monte sur une route goudronnée jusqu'au col de Tende. A la barrière avant le col (là où le bitume laisse place à la terre), continuer sur la piste à gauche (ne pas monter vers le col lui-même ou le fort). On continue la piste principale jusqu'en haut des remontées mécaniques, puis après une grande montée au dessus de celles-ci, la piste s'aplanit tout en restant vertigineuse jusqu'à la descente sur le plan Ambroise (15 km de piste moyenne à mauvaise).



Grotte de Piegga Bella: la rivière des pieds humides.

Infos sur le 14^e festival de l'image souterraine

Contrairement aux rumeurs annonçant l'arrêt du festival, celui-ci aura bien lieu cette année, du 10 au 12 novembre 2000, toujours au Palais des Congrès EUROPA de Mandelieu La Napoule.

Voici les changements à noter par rapport aux années précédentes :

1. La durée raccourcie.

Pour des raisons de calendrier la durée de la manifestation se limitera à deux journées et deux soirées (contre 4 jours et 3 soirées auparavant), ce qui permettra d'alléger l'organisation en même temps que la programmation et les finances.

2. Un gros effort sur le concours photo.

En raison de la concurrence de "Spéléovision" (la Chapelle en Vercors), événement fortement orienté vers le concours film/vidéo, nous préférons concentrer nos efforts, au moins cette année, sur le développement du concours photographique.

Nous porterons plus particulièrement nos efforts sur la qualité du jury, sur l'intérêt du concours grâce à une riche dotation en prix, sur une meilleure communication auprès des photographes spéléos.

Cette orientation ne signifie pas que la programmation de films sera négligée. Bien au contraire. En raison de la durée réduite des heures de projection nous serons plus exigeants dans la sélection des films (que "Spéléovision" nous aidera à faire !)

3. La présence d'un snack-bar et l'ouverture non-stop des locaux.

Un des grands reproches des années précédentes était l'absence d'un lieu de convivialité de style snack-bar en même temps que la fermeture du palais des congrès aux heures de repas. Ce ne sera plus le cas cette année. Les visiteurs pourront se restaurer et boire sur place sans avoir à quitter l'enceinte de la manifestation.

4. L'intégration d'une table ronde dans la programmation.

Nous souhaitons développer l'intérêt des spéléos pour le festival en intégrant dans la programmation un sujet de réflexion et de débat en prise directe avec l'activité spéléologique et complémentaire à l'exposition thématique mise en place chaque année.

En 2000 le thème de l'exposition sera consacré aux plus belles cavités du Pays Cathare, notamment celles du département de l'Aude avec les grottes classées, ou en cours de classement, de l'Aguzou, du TM 71, de Cabrespine, de Lauzinas...

La participation, en tant que photographe d'une partie de cette exposition, d'un représentant du ministère de l'environnement (chargé de la protection des grottes : Patrick Cabrol) nous conduit à l'organisation d'une table ronde sur le rôle des spéléologues dans la mise en application des politiques de protection de l'environnement souterrain : création de réserves naturelles, Natura 2000, classement au patrimoine mondial (UNESCO)...

Appel à tous les spéléos

L'association AGEFIIS et la ville de Mandelieu La Napoule arrivent cette année au terme d'une convention de cinq ans qui doit être renouvelée au vu des résultats du prochain Festival. Les aides financières pour le maintien de cette manifestation dépendront du nombre de visiteurs que nous accueillerons au mois de novembre, notre objectif étant 1000 entrées payantes minimum. Nous faisons appel aux spéléos pour qu'ils viennent nombreux et qu'ils fassent autour d'eux un maximum de promotion de telle manière que cet objectif soit atteint et que l'avenir du Festival soit assuré.

Étude du vieillissement des cordes sous terre

On en a parlé (encore récemment) sur cette liste [NDLR: speleo-fr] : la rupture d'une corde dynamique dans la grotte Chevaline l'hiver dernier avait mis en évidence une perte de 70% de la résistance traction (sans noeud) de cette corde, ainsi que de celle d'une corde statique demeurée elle aussi 7 ans dans le réseau.

S'agissait-il d'un cas exceptionnel dû à des cir-

constances particulières, ou de la manifestation d'un effet encore ignoré mais plus général ? A ce stade, on ne sait pas. Mais on ne peut pas rester dans l'incertitude.

Après avoir, dans un premier temps, averti la communauté spéléo, il m'a semblé nécessaire de lancer une campagne d'essais pour mieux cerner le vieillissement à l'humidité des cordes demeurées longtemps

sous terre. Nous y voici. La société Cousin et le magazine Spéléo parrainent cette étude :

- Cousin va réaliser gratuitement tous les essais de laboratoire.
- Spéléo va assurer la diffusion de l'information générale, du protocole des essais, puis des résultats, qu'on devrait pouvoir cerner début 2001.

Maintenant, c'est aux spéléos de jouer. En effet, il est bien clair qu'il faut des échantillons à tester. Personne d'autre que nous ne peut les présenter. Il faut donc accepter de sortir des réseaux nos vieilles cordes qui y dorment depuis parfois de très longues périodes, en sachant bien que les essais sont destructifs et qu'ils demandent des échantillons de l'ordre de 25 m de longueur, car il faut 3 essais par échantillon pour avoir des moyennes fiables.

Cette contribution constituera la pierre que les spéléos voudront bien apporter librement à l'édifice. Elle correspond à un effort financier qui n'est pas énorme, mais qui n'est pas négligeable non plus. Peut-être des CDS peuvent-ils fédérer ces actions et rechercher un financement correspondant. C'est une suggestion qu'on m'a faite et que je vous livre.

Le test concerne les cordes statiques de toutes marques et tous diamètres, mais il est impératif de connaître assez précisément (disons à 15% près) la durée cumulée du séjour sous terre de chaque échantillon pour ne pas fausser les interprétations. Alors, profitez de la période estivale pour effectuer quelques remplacements dans vos réseaux anciennement équipés, et apporter votre contribution à la connaissance de nos chères vieilles cordes !

Plus bas dans ce mel je vous fournis les données brutes que vous retrouverez dans Spéléo (magazine papier + web Speleo.com).

N'hésitez pas à faire connaître cette campagne de tests autour de vous. Plus les échantillons à tester seront nombreux et plus les enseignements seront riches. Merci de votre contribution.

Georges Marbach (georges.marbach@wanadoo.fr)

Le CDS se propose d'offrir des cordes pour remplacer des cordes en places qui seraient retirées pour cette étude.

Étude sur le vieillissement des cordes

Un accident récent a permis de déceler une probable influence à long terme de l'humidité sur les caractéristiques des cordes. Les cordes ayant longtemps séjourné sous terre sont évidemment les premières concernées.

COUSIN TRESTEC et SPÉLÉO ont décidé de lancer une étude approfondie sur ce sujet. Les responsables en sont respectivement Muriel BAGIEU,

Responsable Qualité de COUSIN TRESTEC, et Georges MARBACH, au nom de SPÉLÉO.

Cette étude n'est évidemment possible qu'avec la participation active des spéléos eux-mêmes. Nous faisons donc appel à votre aide : pour que l'étude soit significative, il est nécessaire de rassembler le plus grand nombre possible d'échantillons ayant séjourné sous terre pendant une période cumulée suffisamment longue.

Les échantillons seront testés dans les laboratoires de COUSIN TRESTEC. ATTENTION : ces tests sont destructifs : les cordes ne pourront donc pas vous être restituées.

Au fur et à mesure du déroulement des essais, les résultats obtenus par chaque corde seront communiqués à son expéditeur. En fin de campagne, les résultats globaux seront publiés et mis à la disposition de tous.

Ainsi, la participation volontaire des spéléos permettra de faire progresser les connaissances encore embryonnaires sur le vieillissement des cordes statiques à l'humidité. Elle améliorera la sécurité des explorations et donnera aux spéléos des éléments leur permettant de gérer leurs stock de cordes de façon plus pertinente.

L'échantillon à tester pourra être de toute marque et devra :

- avoir une longueur de 25 m environ ;
- avoir subi une durée de séjour cumulé sous terre suffisamment bien connue, même si l'historique détaillé de la corde n'est pas indispensable ;
- avoir séjourné au moins six mois sous terre si son usage a été intensif (au moins 50 passages durant ces six mois), ou au moins deux ans si son usage n'a pas été intensif ;
- être expédié sous sac plastique scellé (par exemple, au moyen de ruban adhésif ou d'un noeud), tel que sorti de la cavité, sans être séché ni lavé ;
- être accompagné de la fiche suiveuse en annexe. Cette fiche peut-être téléchargée depuis le site internet de SPÉLÉO (speleo.com, puis "Le magazine" et "dernier N°"), photocopiée en l'agrandissant à 140 % depuis le prochain n° de Spéléo, ou encore demandée à COUSIN (adresse immédiatement ci-dessous).
- être expédié en port payé, avant le 30 novembre 2000 à :
Muriel BAGIEU, COUSIN TRESTEC, BP 39,
F-59117 WERVICQ-SUD.
- si plusieurs échantillons sont expédiés en même temps, chaque ensemble corde/fiche suiveuse devra être repéré soigneusement de manière à éviter toute ambiguïté.

Étude du vieillissement des cordes : fiche suiveuse

Référence de l'échantillon (ne rien indiquer)

IDENTITÉ

- Nom du propriétaire de la corde (club ou particulier)
- Nom et adresse du contact (à qui seront expédiés les résultats du test de l'échantillon)

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

1. Longueur (mini 25 m)
2. Date de l'achat (à 6 mois près)
3. Si vous les connaissez : marque, modèle et diamètre
4. Date de 1ère mise en service (à 6 mois près)
5. Durée du séjour cumulé sous terre
Ce séjour s'est-il effectué de façon continue ou en plusieurs fois (détaillez) ?
6. Longueur initiale de la corde (si elle n'a pas été coupée)
7. Pouvez-vous dire très sommairement où se trouvait la corde par rapport à l'entrée de la grotte (distance, profondeur)
8. Pouvez-vous faire un petit schéma
9. La corde était-elle : lovée au sol ou sur une banquette, en place dans un puits, stockée dans un sac ?
10. Environnement :
 - humide (généralement oui)
 - ventilé
 - soumis au gel

La corde était-elle soumise à l'action directe de l'eau, des embruns, des crues ?

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTORIQUE DE LA CORDE ?

1. Nombre de chutes notables subies (s'il y a lieu) :
2. Nombre de :
 - montées + descentes (cas général) :
 - passages (cas des traversées) :
3. La corde a-t-elle subi des dommages particuliers dus :
 - À la roche (arêtes vives, frottements...) :

- À une mauvaise utilisation (descente trop rapide, utilisation non appropriée...) :

4. Autres événements susceptibles d'avoir agi sur les caractéristiques de la corde :

LA CORDE A-T-ELLE SUBI DES MODIFICATIONS VISIBLES (diamètre, fibre effilochée, variation de la souplesse...) ?

GESTION DE VOS CORDES STATIQUES

1. Lors de votre achat, avez-vous pris en compte les caractéristiques de la corde ?
Si oui, de quel type est-elle : type A type B (pour les cordes achetées postérieurement à 1996)
2. Usuellement, au bout de combien d'années rebutez-vous une corde qui ne présente pas à la vue ou au toucher un état de dégradation inquiétant ?

CLASSEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES en les numérotant de 1 (le plus important) à 7 (le moins important) :

- Nombre de chutes tenues
- Force de choc
- Glissement de gaine
- Poids au mètre
- Allongement sous 80 kg
- Résistance à l'abrasion
- Prix

Vos commentaires éventuels :

À PROPOS DE CETTE CAMPAGNE DE TESTS

1. En connaissez-vous la signification ?
2. Par quel moyen en avez-vous eu connaissance ?
3. Vous semble-t-elle utile ?

AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SUGGESTIONS A FORMULER ? (Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions de ce document, cependant la qualité des informations recueillies conditionne celle des résultats)